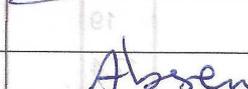
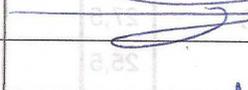
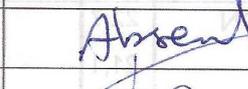
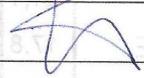


  ligue Paris Île de France	<p>FEDERATION FRANCAISE DE VOL LIBRE www.ffvl-lpidf.com Ligue Paris - Ile-de-France de Vol Libre Journal officiel du 8 décembre 1977 (page 8156) Agrément Jeunesse & Sports N° 75 S 131 SIRET N° 448 062 091 00013 – NAF 926 C Siège social : Maison des Associations 22, rue de la Saïda 75015 Paris adresse postale : Pierre Demeyer 29, rue des Clos-Beauregard 92500 Rueil-Malmaison – P 06 65 88 07 44 president@liguepidfvollibre.fr</p>	 Fédération Française de Vol Libre
---	--	--

VI, Savigny le 05/05/17

Relevé de décision du CD Ligue PIDFC du 03 Mai 2017

<u>Membres élus du Comité directeur :</u>		<u>Présents ou non</u>
Demeyer	Pierre	
Guillon	Adrien	pouvoir PDR.
Legaré	Bruno	
Ferry-Wilczek	Bruno	pouvoir SPL.
Guillemet	Franck	Skype
Laurent	Jean Pierre	
Lerique	Françoise	F. Lerique
Morette	Jean-Loup	
Parmentier	Dominique	Absent.
Pouleau	Jean-Pierre	pouvoir PDR.
Saada	Jerome	Absent
Mouliné	Catherine	
Nossin	Marc	
Michel	Yves	
Moussier	Michel	Absent
Bertaux	Pierre	
Delbos	Frederic	
Gorlier	Johann	
Bruezieres	Jerome	Absent
Lenoir	Jean	
<u>Personnes non élues :</u>		
Amiable	Joel	
Quillet	Patrice	

Skype pour Catherine Mouliné, présence de Johann Gorlier et pouvoir d'Yves Michel pour Françoise L.

Sommaire :

1/ Informations Générales

- Delta :

Le RI de la FFVL, stipule la nomination d'un référent Delta au sein des ligues. Cette personne doit être proposée par le CND. Elle porte la voie de la FFVL, fait remonter à celle-ci les éventuels soucis rencontrés par la ligue. Il est de fait qu'elle doit pleinement s'intégrer à la vie associative de la ligue pour connaître les difficultés rencontrées. Michel Moussier a été proposé par le CND. Michel Moussier a trouvé un terrain à Egreville et effectue du remorqué (environ 3 euros les 100m à vérifier).

La base du PSUC est supprimée.

- Boomerang :

Pas de nouvelles significatives en ce moment.

- Cerf-volant :

Franck Guillemet nous explique que la formation du monitorat CV a été modifiée. Les candidats devront être au préalable initiateur ou suivre une VAE (validation des acquis d'expérience). 30h environs sont nécessaires pour chaque formation (d'initiateur et monitorat). Une formation d'une douzaine de personnes se déroulera courant du 2^{ème} semestre 2017 sur Moissy-Cramayel (77)

- Kite :

Pierre Demeyer informe le CD que la passation des compétences est en cours vers la FFV. Ceci concerne le Haut niveau et les structures de formation française. 3 sur 4 des cadres techniques fédérales qui travaillaient pour le kite souhaitent rester au sein de la FFVL. Le recourt définitif en Conseil d'Etat va être envoyé le 14 mai prochain. Le délai de réponse et de jugement varie entre 6-8 mois à 2 ans.

Pierre Demeyer rappelle que la FFVL s'est engagée lors de son AG à continuer son activité Kite partout où cela ne lui était pas interdit mais naturellement avec beaucoup moins de moyens.

A ce jour, avec le suivi décidé dans chaque ligue, la ligue PIDFC compte, à date équivalente, une baisse de 7% en ce qui concerne les clubs et de 40% en ce qui concerne les écoles d'Ile de France.

- Parapente :

Françoise Lérique rappelle au CD, qu'une préfo Biplane a été organisée non sans mal en ce début d'année. 3 participants sur 4 l'ont eue. Françoise Lérique informe qu'un mail concernant la formation compactée a été envoyé aux présidents de clubs. Tous licenciés, ayant la préfo, peuvent se présenter lors du prochain stage organisé du 18 au 24 juin 2017. (voir le mail). Françoise rappelle que la formation compactée s'appuie sur 3 axes (préfo-Compactée-examen final).

La formation Handi proposée par la ligue PIDFC n'a pas eu lieu faute d'un nombre suffisant de participant. Les quelques personnes intéressées ont été dirigées vers la ligue de Poitiers où Hervé Gabet proposait une telle formation.

Frederic Delbos nous expose son souhait de faire une remise de récompenses pour les licenciés franciliens ayant réalisé les plus grands vols en plaine. Un vote à l'unanimité a été effectué. Les modalités de l'attribution et le moment de celle-ci nous seront exposés au prochain CD.

Un mail sera envoyé aux présidents de clubs leur rappelant qu'ils peuvent faire appel à la ligue PIDFC pour leur demande de bénévoles lors de l'organisation de leur compétition.

- Opération « 100000 stages » :

Pierre Demeyer nous informe que suite aux échanges de mail avec la Région PIDF (étant considérée comme une petite ligue et donc ayant du mal à trouver un stagiaire) le versement initialement prévu de 80% de la subvention demandée à la région sera au final de presque 100%. C'est-à-dire environ 4000 euros concernant la formation et de 12000 euros concernant le bilan exécutoire sur l'année.

2/ Finalisation des missions, des actions et titres des membres du nouveau CD

Lors du 1^{er} CD 2017 qui a suivi l'ag de notre ligue PIDFC, il restait à valider les postes pour les disciplines du Delta et du Parapente.

Michel Moussier, proposé par le CND, est élu à l'unanimité des membres du CD présents ou représentés ce jour au poste de référent Delta de notre ligue.

Dominique Parmentier continue d'être notre RRF Delta.

Voir mail ou document de Fred et Johann

Frederic Delbos et Johann Gorlier souhaitent créer un véritable esprit d'équipe en réorganisant celle-ci. Pour le volet financier et l'attribution des aides aux compétiteurs, voir le document ci-dessous. Pour le volet entraîneur, José Anselmo serait en lice (à voir au prochain CD)

Frederic Delbos est le CRC Plaine (pas d'intervention de la ligue sur ce poste)

Johann Gorlier est élu à l'unanimité au poste de RRC Parapente.

3/ Evènements

A- Salon du Bourget, (18-25 juin 2017) :

Joel Amiable n'étant pas là, nous n'avons pas pu étendre la discussion sur l'organisation de ce salon. Néanmoins, un mail avec un tableau de présence est envoyé aux différentes personnes s'étant mobilisées pour y participer. La ligue PIDFC fournira toute la signalétique nécessaire à la manifestation. Pour information, il y aura des personnes du Boomerang avec un atelier construction, un simulateur delta, un portique parapente avec sellette et voile, une machine à recycler le plastique etc etc)

B- Mondial Air Paramoteur :

L'appel de la part de Joel Amiable pour y participer ayant été très tardif pour l'année 2017. Il a été décidé d'annuler la présence de la FFVL lors de ce mondial. Néanmoins pour 2018, une organisation plus assidue sera élaborée au plus tôt dans l'année.

C- Paris Air Festival :

Jean-Pierre Pouleau n'étant pas présent, nous n'avons pas pu étoffer la discussion sur ce sujet. Il est tout de même annoncé qu'une réunion est prévue le 16 mai prochain. Il est rappelé par Pierre Demeyer que par soucis de visibilité positive concernant la dépense de l'argent de la ligue, il n'est pas judicieux de payer le repas lors de cette réunion.

4/ Journées de remise à niveau des biplaceurs occasionnels

Il est acté que cette année, nous réitérons la formation de l'année dernière, qui avait eu lieu sur Annecy. Il est proposé que ce weekend soit réalisé en Normandie avec l'aide d'Hervé Gabet. Bruno Legaré se charge de se prendre contact avec lui afin de finaliser une date ainsi qu'une organisation à présenter aux futurs intéressés. L'aide provenant l'année dernière de l'opération « Volez Mieux » est de nouveau attribuable cette année.

5/ Mail « actions de votre ligue »

Après discussion, il est demandé à Bruno Legaré d'épurer la liste en annexe 1 afin de rendre plus attractive la lecture d'un tel document. Il est demandé de supprimer les détails et les opérations chiffrées. Il est nécessaire de susciter la demande vis-à-vis des présidents de clubs. Il est aussi suggéré de présenter le document comme un support pour les demandes d'aide des présidents ou des licenciés, en se tournant plus vers l'avenir que vers le passé. Bruno Legaré présentera une version aux membres du CD au préalable du prochain CD afin de la valider lors de celui-ci.

6/ fin de CD 22h30

Il est annoncé que le prochain CD aura lieu le 15 juin prochain.

Actions générales

- *Promotion du Vol libre lors de salons (par exemple le Salon de l'Aviation ou le Salon Nautique)*
- *Organisation d'événements favorisant la convivialité et la convergence entre clubs de différentes disciplines (par exemple la Fête de la Ligue)*
- *Aide à l'organisation d'événements régionaux (par exemple Paris Plane ou le week-end d'initiation au kite terrestre d'Andrezel)*
- *Organisation d'hébergement en gîte lors de la coupe Icare*
- *Aide à l'organisation de formation en salle (style préparation physique)*
- *Aide à l'organisation de stage PSC1 (20 € par participant versés au club organisateur)*
- *Aide à la formation de dirigeant de club ou formation spécifique adaptée à nos disciplines (Word, Excel, Powerpoint, demande de subvention, gestion d'un club... ou autres formations du CROSIF)*
- *Mise à disposition et fourniture de matériel de communication (kit com, drapeaux, banderoles, ...) pour les manifestations des clubs, des CDVL (y compris la B-Stof) et de la FFVL*
- *Vente aux licenciés de vêtements sportifs montrant leur appartenance à la ligue (vestes, pantalons, avec une réduction sur le prix d'achat)*
- *Mise à disposition du site web de la ligue pour relayer les manifestations des clubs (par exemple la découverte pour les handicapés ou la tyrolienne) et des CDVL (par exemple Paris Plane et le Téléthon)*

Parapente et delta

- *Organisation de deux sessions annuelles de 8 cours théoriques (parapente et delta)*
- *Organisation de deux examens pour l'obtention des brevets théoriques de pilote, de pilote confirmé et de biplaceur (parapente et delta)*
- *Organisation d'un cycle de formation biplace parapente*
- *Organisation de formations d'accompagnateur et d'animateur fédéraux de parapente*
- *Aide à la formation de moniteur fédéral de parapente (350 € versés à chaque participant)*
- *Organisation d'une formation treuilleur (et aide de 30 € par stagiaire qualifié aux clubs organisant de telles formation)*
- *Aide matérielle, financière et bénévole à la formation de 16 jeunes en parapente (le lycée Doisneau reçoit ainsi 1 200 €)*
- *Aide de 200 € à un jeune espoir en parapente*
- *Aide à l'organisation d'un stage parapente dédié aux filles*
- *Organisation de sorties accompagnées de parapente avec des accompagnateurs fédéraux*
- *Aide à la création et à la pérennité de sites de vols (remboursement à 0,30 €/km des déplacements pour négociations)*
- *Aide à la location de terrains pour le parapente et le delta (par exemple 380 € versés chaque année pour les emplacements de décollage et l'atterrissage de Saint-Martin-sur-Armançon)*
- *Dédommagement du covoiturage des personnes se déplaçant pour débroussailler les sites de vol (0,30 €/km)*
- *Vente à moitié prix de bobines de câble de treuil aux clubs et écoles*
- *Aide versée aux clubs organisant une compétition de parapente (par exemple la B-Stof) ou de delta*
- *Dédommagement du covoiturage et des inscriptions des compétiteurs de parapente de la ligue*
- *Mise à disposition de voiles pour la formation des jeunes*
- *Mise à disposition de matériel de parapente pour formation et manifestations de découverte du vol biplace handicapé (voile, chariot et tente)*

Kite

- *Organisation de stages jeunes en kite*
- *Aide de 200 € à un jeune espoir en kite*
- *Aide à l'organisation d'un week end de formation à la sécurité en kite (20 € par personne versés au club organisateur)*
- *Aide à l'organisation d'un week end de kite féminin (600 € versés au club organisateur)*
- *Organisation de formation d'initiateur Powerkite (et versement d'une aide de 180 € à chaque participant)*
- *Organisation de formation de Leader-club de kite*
- *Aide à la formation de juge et de directeur de course de kite (remboursement de 250 € maximum de frais de déplacement par participant)*
- *Organisation de compétitions de kite (notamment une étape du Championnat de France à Wimereux)*
- *Organisation d'entraînements théoriques et sportifs à la compétition en kite*
- *Dédommagement de frais de déplacement des compétiteurs de kite de la ligue*
- *Mise à disposition de matériel de kite pour la formation et la compétition*

Cerf-volant et boomerang

- *Aide à la formation d'initiateur de cerf-volant (100 € versés à chaque participant)*
- *Aide à la découverte de l'activité lors de la manifestation Paris Plane*